



Bonne Année 2018

Les vœux du président



Chers collègues, chers adhérents,

Les membres du CA se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018 : que vos entreprises prospèrent et que la santé soit avec vous afin que vous puissiez mener à bien tous vos projets.

Je ne sais pas si l'année 2018 s'inscrira dans la mémoire collective, au même titre que 1515 ou 1918, mais pour notre métier, elle restera comme l'année de la certification et de l'AIPR. Nous pouvons recenser plus de 150 000 AIPR validées et 251 entreprises certifiées à l'heure où j'écris ces lignes. Ces chiffres dépassent largement les estimations que nous avons faites avec le ministère, notamment pour la certification.

Je félicite ceux qui ont franchi le pas malgré, je le sais, l'importante charge tant financière qu'humaine que cela représente. La croissance des marchés IC, notamment publics (environ 15 par mois), montre que la réglementation se met en place. En 2018, l'action de la FNEDRE sera dans la continuité de ce qui a été initié les précédentes années : la poursuite des TDF (2 sont prévus, à Lille et Toulouse) ; l'intensification des actions en région (j'en profite pour remercier nos représentants régionaux, dont l'action est des plus importantes), nous étudions la mise en place de formations pour accroître encore nos performances et la qualité de nos prestations ; une présence maintenue dans les différents groupes de travail, commissions et observatoires, car si la réglementation est aujourd'hui quasiment stabilisée, l'avenir des discussions portera sur les IC après 2019, le PCRS, la révision de la partie 2 de la norme, entre autres.

La version 3 de QUALIFNEDRE est aujourd'hui aboutie et va entrer dans sa phase test au 1^{er} trimestre. Nous nous mobiliserons afin de faire reconnaître ce label auprès des MO et autres responsables de projets comme un gage de qualité et de professionnalisme.

Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année ; je sais que je peux compter sur l'implication de chacun pour porter nos actions dans l'intérêt de notre métier et de nos entreprises, et je vous remercie.

Bonne lecture et à bientôt.

Robert Olivé
Président

SOMMAIRE

- Les vœux du président
- Activité du CA et actualités
- Salon des maires
- Tour de France de la détection à Juigné-sur-Loire
- QUALIFNEDRE V3
- Certification
- Assemblée générale du 28 mars 2018
- Obligations à venir

Activité du CA et actualités

ÉVÉNEMENTIEL

- Salon des maires de France, du 21 au 23 nov. 2017
- Tour de France de la détection, le 29 nov. 2017

QUALIFNEDRE V3

- Dernière réunion de travail le 6 décembre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Prochaine réunion le 25 janvier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Prochaine réunion le 28 mars

SALON DES MAIRES

Présenté par

**salon
des maires**
et des collectivités locales

21, 22 & 23 novembre 2017
Paris > Porte de Versailles

La FNEDRE a tenu un stand au Salon des maires et des collectivités locales du 21 au 23 novembre 2017 à Paris, porte de Versailles.

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer sur notre stand, et nous vous en remercions.

Ce salon, une première pour notre fédération, a permis de nombreux échanges avec nos adhérents et la promotion de notre métier auprès des donneurs d'ordres rencontrés.



TDF 6 DE LA DÉTECTION

La FNEDRE a fait sa 6^e étape à Juigné-sur-Loire, dans la région Centre Val de Loire, le 29 novembre dernier au domaine hôtelier en Anjou, Loire & Sens. Une centaine de personnes étaient présentes lors de cette manifestation.

Suite à la réalisation d'un sondage auprès de nos adhérents, les personnes présentes l'après-midi ont pu débattre autour de 2 thèmes majeurs de notre métier: les procédures d'accès aux réseaux, en présence des représentants des concessionnaires ENEDIS et GRDF, et le PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié), présenté par Lorianne Roussel (secrétaire FNEDRE).

La prochaine étape aura lieu dans la région lilloise mi-avril 2018. La date définitive vous sera communiquée ultérieurement.

<http://www.fnedre.org/actus-evenements/>



1^{er} janvier 2018

Obligation d'attestation de compétences pour les encadrants de projets, encadrants de chantiers, conducteurs d'engins (AIPR), et obligation de certification pour les prestataires en détection (dans le cadre des IC) et géoréférencement.

1^{er} janvier 2019

Obligation de fonds de plan et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine (plus de 2 000 habitants).

QUALIFNEDRE V3

Le groupe de travail QUALIFNEDRE V3 s'est réuni le 6 décembre dernier pour finaliser les derniers détails de notre label qualité, et notamment les modalités d'audit et de notation.

Les phases tests de ce nouveau label vont être réalisées au cours du premier trimestre 2018.



CERTIFICATION

Pensez à demander votre guide de la certification auprès du secrétariat de la FNEDRE. (secretariat@fnedre.org)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale de la FNEDRE aura lieu le 28 mars 2018 sur le site de la FNTF à Paris.

Elle sera l'occasion de vous présenter les rapports, moral et financier, le budget prévisionnel ainsi que les objectifs et les actions des années à venir.

OBLIGATIONS À VENIR

1^{er} janvier 2026

Obligation de fonds de plan et tracés géoréférencés hors unité urbaine pour les réseaux sensibles.

1^{er} janvier 2030

Obligation de fonds de plan et tracés géoréférencés pour les réseaux sur tout le territoire.

Fédération Nationale des Entreprises de Détection de Réseaux Enterrés

39, avenue Ledru-Rollin - CS 11237 - 75570 PARIS cedex 12

Tél. 01 56 95 16 69

Concept MHB Com. - www.mhbcom.com © 01/2018 - Crédit photos : Fnedre



www.fnedre.org